



AVULLY
COMMUNE
DU CANTON
DE GENÈVE

L'ÉCHO D'AVULLY

Bulletin communal d'information
N° 77 — décembre 2019

Séances du Conseil municipal de mars à novembre 2019

Le Conseil municipal a ...

- décidé de supprimer la commission inter-Champagne et de fusionner les commissions feu et sécurité publique;
- décidé que les demandes de soutiens faites à la commune par les associations soient mieux étayées, notamment quant à leur situation financière;
- demandé de faire installer des potelets de sorte à empêcher des automobilistes de pénétrer dans la zone des "villas" du 1 à 27 rte d'Epeisses directement depuis l'avenue de Gennechy;
- demandé à l'exécutif qu'il écrive au Conseil fédéral, suivant l'initiative d'une commune neuchâteloise, en vue de faire stopper le mouvement de fermeture des offices postaux en Suisse. En réponse, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a précisé qu'il n'appartenait pas au Conseil fédéral d'intervenir dans des questions opérationnelles et stratégiques de la Poste;
- refusé de ne plus procéder au traditionnel lâcher de ballons lors de la prochaine fête des promotions, comme il l'avait été demandé pour des questions de protection de l'environnement;
- décidé d'apporter un soutien de Frs 8'000.- à l'association "Voix Libres", active en Amérique du Sud;
- approuvé la nomination de Pascal Dethiollaz en tant que chef de corps *ad interim* des sapeurs-pompiers d'Avully;
- approuvé les comptes 2018 qui présentent un excédent de Frs 3'086'868.54, les charges s'élevant à Frs 4'723'066.55 et des revenus à Frs 7'809'935.09;
- désigné son Bureau pour l'année 2019–2020, composé de Pascal Dethiollaz, président, Sylvain Fuser, vice-président et Stéphanie Papaioannou, secrétaire;
- approuvé la nomination de Pascal Dethiollaz en tant que chef de corps *ad interim* des sapeurs-pompiers d'Avully;
- demandé d'étendre quelque peu la politique de publication d'avis mortuaires lors de décès d'anciens pompiers de la compagnie de sapeurs-pompiers d'Avully;
- proposé d'étudier l'idée de créer un centre d'art et de culture sur la commune;
- approuvé les modifications apportées aux statuts du groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP);
- ouvert un crédit de Frs 232'000.- en vue d'acquérir un nouveau véhicule "porte-outil" en remplacement du camion Aebi;
- préavisé défavorablement la révision de l'inventaire fédéral ISOS-GE (mise à jour de l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse);
- relevé des actes d'incivilité et des comportements inquiétants à Gennechy, notamment dans les garages et demandé à ce que la police soit attentive à ce phénomène;
- approuvé le budget 2020, qui présente un montant de Frs 5'693'901.- aux charges et de 5'405'250.- aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à Frs 288'651.-;
- ouvert un crédit d'investissement de Frs 65'800.- destiné à alimenter le fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)

- fixé le montant minimum à percevoir de la taxe professionnelle en 2020 à Frs 30.-;
- ouvert un crédit budgétaire supplémentaire de Frs 12'000.- visant à couvrir le financement de travaux qui ont dû être menés à la piscine scolaire;
- demandé que soit menée une étude pour tenter d'améliorer la problématique du stationnement sur la commune;
- chargé l'exécutif de demander des offres pour la mise en place de mesures dans le groupe scolaire en faveur de personnes en situation d'handicap, selon les études menées par un mandataire;
- chargé l'exécutif de demander des offres pour la mise en place de mesures d'économies d'électricité dans le groupe scolaire.
- informé au sujet de la fermeture de l'office postal d'Avully que la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga avait précisé que cette question n'était pas du ressort du Conseil fédéral, que, selon la commission fédérale de la Poste Postcom, la direction de la Poste avait pris sa décision de fermer l'office de poste d'Avully conformément à la procédure en vigueur et enfin que la direction de la Poste a décidé que le passage à une filiale de la poste s'opérerait avant la fin 2019;
- informé que les SIG entament les travaux de remplacement d'une conduite d'eau sur la route d'Epeisses et que la commune mettra à disposition un parking provisoire à l'attention des habitants de Genecy;
- informé que l'ASPADA a contribué au financement de la nouvelle table de ping-pong située dans le préau de l'école;

L'exécutif a ...

- informé avoir mandaté un conseil juridique pour défendre les intérêts communaux dans la problématique de l'adoption de la nouvelle fiche PSIA et de ses conséquences en matière d'aménagement;
- commandé les travaux pour que l'éclairage de la place de Genecy passe sur le réseau d'éclairage public;
- relancé l'État concernant la création d'une piste cyclable à la route d'Avully entre le village et Eau-morte;
- informé que la commune finance désormais un soutien de Frs 100.- à l'achat d'un abonnement unireso junior, soit de 12 à 24 ans;
- accepté de participer à l'opération "La nuit est belle", visant à éteindre les éclairages publics de tout le Grand Genève;
- informé avoir fait valoir son opposition à la révision du règlement d'exploitation de l'aéroport international de Genève (AIG), révision qui s'inscrit dans le cadre de la modification de la fiche PSIA;
- couvert le déficit du 40^{ème} anniversaire de l'Avully Tennis Club à hauteur de Frs 4'700.-, conformément au budget voté;
- informé avoir signé l'acte d'achat de la parcelle n° 2277 pour un montant de Frs 440'000.-, soit inférieur à celui figurant dans le promesse d'achat-vente conclue en 2018 (Frs 490'000.-).

PV en version intégrale

Après leur approbation, les procès-verbaux en version intégrale sont disponibles sur internet www.avully.ch ou sur simple demande auprès de la Mairie.

Bientôt 8 nouveaux logements communaux au centre du village

La réhabilitation des bâtiments situés au cœur du village (14 à 18, route du Moulin-Roget) arrive à son terme, avec la prochaine mise en location de 8 appartements, chacun bénéficiant d'un accès à un jardin privatif et d'une place de parking. Petit rappel des étapes qui ont jalonné ce projet et informations à l'attention des personnes qui seraient intéressées à louer un appartement dans ce nouvel écrin.

Plus de deux ans et demi de travaux concluront donc une période entamée il y en a presque 15 déjà lorsque l'église protestante de Genève approchait l'exécutif d'Avully pour connaître l'intérêt qu'aurait la commune à acquérir la parcelle n° 1979, de 2083 m², sur laquelle est érigé l'ancien presbytère paroissial.

La commune, déjà propriétaire des immeubles du 16 et 18, route du Moulin-Roget, entrevoyait par cette opération l'opportunité de mener un projet d'une certaine envergure pour y créer des logements ainsi qu'un parking souterrain. Quelques inévitables palabres politiques, demandes d'études préliminaires et autres impératifs administratifs plus tard, l'acquisition de la parcelle est votée en novembre 2011, pour un montant de Frs 725'000.-. L'ouverture d'un crédit d'étude de Frs 810'000.- en 2014 puis de Frs 6'000'000.- en 2017 pour les travaux donneront à la commune les moyens de réaliser cette opération. Comme toute réhabilitation intervenant sur du patrimoine ancien, cette intervention fut extrêmement complexe, émaillée de nombreuses surprises compliquant un processus déjà peu simple, tout cela sous l'œil particulièrement vigilant des protecteurs du patrimoine, peu enclins à accepter des compromis et totalement imperméables aux contingences financières.

Malgré ces écueils, le bureau d'architectes mandaté, encadré par le technicien communal, est sur le point de rendre un ouvrage d'une excellente tenue, dans le budget imparti, ce qui, au vu de la complexité du projet, n'allait pas forcément de soi.



Les objets à louer

Seront mis en location quatre 5 pièces (de 138 à 180 m²), deux 4 pièces (de 84 et 119 m²) et deux 3 pièces (de 76 et 91 m²), pour des loyers mensuels hors charges oscillant entre Frs 1'650.- et Frs 3'350.-, y compris un jardin privatif. Les places de parking seront quant à elles facturées Frs 120.- l'unité.

Quelles sont les modalités à entreprendre pour obtenir un logement

Les futurs locataires devraient pouvoir bénéficier de leur nouveau logement dans la seconde moitié du printemps 2020.

D'ici-là, vraisemblablement entre février et avril 2020, il est prévu d'organiser une ou plusieurs visite(s) groupée(s). S'ouvriront ensuite les inscriptions qui seront pré-traitées par la régie mandatée. Le processus d'attributions sera mené selon les critères usuels (taux d'occupation, liens avec la commune, situation financière) mais pas selon l'ordre des inscriptions. Aucune liste d'attente ne sera tenue pour ces immeubles et toutes les demandes devront être adressées exclusivement à la régie.

Ultime défi

La communication s'affinera au fur et à mesure que le chantier approchera de son terme et que le processus de mise en service de ces immeubles aura été précisément défini. La commune tient à ce que ses futurs locataires puissent apprécier leur nouvel espace de vie en subissant le moins de nuisances possibles liées aux inévitables problèmes de mises en route d'un tel objet. Cet ultime défi, nous espérons le relever aussi bien que ceux auxquels nous avons fait face depuis 15 ans.



Réfection du préau de l'école

Menée durant les vacances scolaires d'été et d'automne, la réfection du préau de l'école situé du côté de la route d'Avully offre un nouvel espace de rencontre.

La commune souhaitait profiter d'une nécessaire réfection de ce préau pour en faire un lieu de rencontre également en dehors du temps scolaire, notamment grâce à l'installation de bancs. Au vu des réactions positives qui se sont manifestées et de la fréquentation observée, il semble donc que l'objectif ait été atteint. Paniers de basket, buts mais aussi table de ping-pong (installée dans l'autre préau), financée partiellement par l'association des parents d'élèves, ainsi que les bancs, offrent à leurs utilisateurs des possibilités de se mesurer, de s'amuser ou de palabrer.

Le crédit de Frs 220'000.-, voté en septembre 2018, a été respecté et la planification des travaux scrupuleusement tenue, ce qui est important dans le cadre d'interventions menées en milieu scolaire.

Il était prévu initialement de créer une bande végétalisée sur la partie située parallèlement à la route d'Avully, remplissant 3 fonctions, à savoir atténuer le côté nécessairement minéral d'un préau, augmenter la perméabilité de celui-ci et enfin marquer une séparation visuelle avec la route. Comme à l'accoutumée, il a fallu cependant composer avec l'avis des services de l'État

qui, pour des raisons de protection du patrimoine, n'ont finalement concédé que la plantation de 2 arbres et d'un arbuste – non sans en imposer les essences – et accepté du bout des lèvres la création d'une bande non goudronnée. Il était prévu enfin de créer une rampe entre les deux préaux, notamment pour permettre le passage d'engins d'entretien (nettoyage, évacuation de la neige, etc.), ce que lesdits services ont par contre clairement refusé.

Le résultat, certes moins ambitieux et fonctionnel que souhaité, n'en demeure pas moins atteint. Il a été rendu possible grâce à l'implication de tous les acteurs, autorités, mandataires, personnel mais aussi grâce à la bonne coordination entre la commune et le corps enseignant.



La commune élargit son soutien à l'achat d'abonnements unireso

Depuis cette année, la commune octroie Frs 100.- aux détenteurs d'abonnement annuels unireso "junior" (12-24 ans). Dès 2020, elle élargit son aide à tous les autres détenteurs d'abonnements annuels d'un montant de Frs 50.-.

La mise en service du Léman Express le 15 décembre prochain devrait fortement impacter les habitudes de mobilité de la population, notamment celle de la commune d'Avully. En effet, outre le passage d'une nouvelle ligne de bus (77), reliant Sézegnin à la gare de la Plaine, cette dernière est amenée à devenir un maillon important du nouveau réseau.

Soucieuse d'accompagner au mieux cette évolution en favorisant l'utilisation des transports publics, la commune a décidé s'élargir son soutien aux détenteurs d'abonnements unireso annuels.

Dès 2020, l'achat d'un abonnement junior continuera à bénéficier d'une aide de Frs 100.- tandis que les adultes et seniors eux, se verront octroyer un montant de Frs 50.- sur leur abonnement.

Pour pouvoir bénéficier de cette réduction, il est nécessaire de suivre les modalités suivantes:

- se rendre sur tpg-commune.ch/avully ou passer par le site de la commune d'Avully;
- imprimer le bon de réduction (ne pas le détacher ou le modifier);
- se rendre au point de vente de votre choix muni du bon.

Pour les détenteurs du SwissPass uniquement, la prise en charge de ce soutien peut se faire auprès de la mairie, en transmettant toutes les informations nécessaires (voir le site internet de la commune), qui effectuera ensuite le versement adéquat, soit en se rendant directement au guichet de l'administration, muni des informations requises.

Les tpg travaillent à la mise en place d'un système permettant de déduire directement les montants lors de l'achat d'un SwissPass ou de son renouvellement mais cette solution ne devrait pas être opérationnelle avant le second semestre 2020.

Une nouvelle ligne de bus traverse la commune

A compter du 15 décembre, la ligne 77 reliera Sézegin à la gare de la Plaine et ce, 20 fois par jour dans chaque sens. Avully sera ainsi connectée aux villages de sa voisine Avusy. La ligne X, quant à elle, deviendra 78 de Chancy à la Plaine et 75 dans le Mandement.

La desserte entre Sézegin et la Plaine sera assurée uniquement les jours de semaines, à l'exclusion des jours fériés. La taille des véhicules – des minibus – a été choisie selon le potentiel d'usagers escompté. À l'instar de tous les arrêts du canton, ceux situés dans le village d'Avully sont des arrêts sur demande, permettant d'assurer une bonne vitesse commerciale tout en limitant les nuisances éventuelles.

Cette nouvelle ligne doit permettre avant tout aux Avusiens de rejoindre le Léman Express, tout en offrant une possibilité supplémentaire aux Avullyotes de le faire, déjà servis par la ligne X qui deviendra la 78. Le réseau de transport public s'étoffe et, par la même occasion, nous rapproche de nos voisins!

Médailles de chien

Dès janvier prochain et avant le 1^{er} avril 2020, les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer la marque de contrôle officielle auprès de l'administration communale, au prix de Frs 20.–.

Les documents suivants sont requis:

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS (puce électronique);
- attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien";
- certificat de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire avec une protection vaccinale valide. Pour les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES, la validité est de 3 ans;
- les cours ne sont plus obligatoires mais recommandés pour toute personne ayant acquis un nouveau chien sauf pour les grands chiens (test TMC);
- pour les personnes ayant des grands chiens, les attestations de suivi des cours théorique et pratique ou le justificatif de sa dispense fourni par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV);
- pièce d'identité du propriétaire.



Sorties de ski 2020

Les communes d'Avully, Avusy et Chancy collaborent pour proposer à leurs communiens 5 sorties de ski aux Carroz, les:

- 18 janvier 2020
- 25 janvier 2020
- 1^{er} février 2020
- 22 février 2020
- 29 février 2020

Inscription en ligne sur: www.sortiesdeski.ch

Prix de la sortie:

Adulte Frs 45.-

Enfant (de 5 à 16 ans) 1^{er} enfant Frs 28.-

2^{ème} enfant Frs 18.-, 3^{ème} enfant gratuit

Afin que le tarif préférentiel pour les enfants soit appliqué, il faut remplir les conditions suivantes: domicile officiel sur la commune et lien de parenté entre les enfants.

Possibilité d'acheter le jour même un abonnement Grand Massif pour Frs 12.- supplémentaire.

Transport uniquement: Frs 25.-

Délai d'inscription: 10 janvier 2020

A l'issue de la dernière journée de ski un repas sera servi au centre communal d'Avusy, le samedi 29 février 2020. Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire.

Festival Antigél

Pour sa 3^{ème} collaboration avec Antigél, la commune proposera un concert à la salle St-Gervais le mardi 11 février 2020 à 20h30.

Venez découvrir un artiste britannique folk:

Luke De-Sciscio

auteur-compositeur-interprète, dont l'écriture semble provenir d'une autre époque.

Poétiquement intense et intime sur le plan sonore, ses albums sont enregistrés presque exclusivement en live.

Ouverture des portes 19h30, début du concert à 20h30.

Billetterie: www.antigel.ch



"Le 15/03, mobilisons-nous"

En vue des prochaines élections communales qui se tiendront les 15 mars et 5 avril 2020, un vaste dispositif d'information et de mobilisation est lancé par le canton de Genève, en partenariat avec l'Association des communes genevoises (ACG), les associations et l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève. Une campagne en faveur de la participation politique des personnes étrangères disposant du droit de vote sera déployée dans l'espace public et un défi citoyen sera lancé afin de favoriser une dynamique collective positive.

Le dispositif déployé vise à encourager l'augmentation de la participation électorale de la population étrangère résidant en Suisse depuis plus de 8 ans, à l'informer sur les droits politiques et à contribuer au développement du sentiment d'appartenance à sa commune de résidence. Une campagne d'information et de mobilisation, intitulée "15/03, mobilisons-nous!" sera visible dans l'espace public et les TPG à partir du 27 janvier 2020. Cette campagne, soutenue par la Confédération, s'inscrit dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC) 2018-2021, qui vise notamment à encourager l'intégration sociale des personnes étrangères.

Si vous avez plus de 18 ans, que vous vivez en Suisse depuis au moins 8 ans, vous avez la possibilité de voter dans votre commune. Votre vote vous permettra de choisir vos-représentant-e-s au Conseil municipal (pouvoir délibératif) ainsi qu'au Conseil administratif (pouvoir exécutif) de votre commune.

Genève connaît le taux de résidents étrangers le plus élevé de Suisse (41%). Depuis 2005, le canton a octroyé les droits de vote, d'initiative et de référendum au niveau communal aux personnes de nationalité étrangère résidant en Suisse depuis au moins 8 ans. Cependant, les bénéficiaires de ce droit votent significativement moins que l'électorat suisse lors des scrutins municipaux. Le taux de participation se situant entre 24,2% et 27,8% pour les électeurs étrangers et entre 39,8% et 43,3% pour les électeurs suisses (OCSTAT; 2016).

Participer à la vie de sa commune, c'est non seulement y habiter, c'est aussi élire ses représentant-e-s qui vont prendre des décisions sur des sujets essentiels de notre vie quotidienne en matière: de culture et de sport; de sécurité et d'organisation de pompiers; de gestion des déchets; de crèche et d'école primaire; d'aide sociale; d'aménagement du territoire; de développement durable; d'intégration; de vivre-ensemble.

Pour voter, il vous suffira de vous référer à la brochure officielle que vous recevrez avec votre matériel de vote. En vue de ces élections, vous pourrez également découvrir et participer dès janvier 2020 aux projets du défi citoyen qui se déroulent dans le canton en consultant le site www.15mars.ge.ch



1 tulipe pour la VIE

En octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 402 communes dans toute la Suisse se mobilisent pour planter des centaines de milliers de bulbes de vie. Et ce, en participant à la campagne 1 Tulipe pour la VIE orchestrée par L'aiMant Rose. Parcs, massifs et plates-bandes de nos villes et villages vibreront de tulipes roses et blanches au printemps prochain 2020. Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique.

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime. L'aiMant Rose et ses bénévoles s'engagent au quotidien à travers diverses actions fédératrices.

Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

402 communes, soit 40% de la population en Suisse et la majorité des chefs-lieux, planteront en Octobre Rose des tulipes dans un espace à forte visibilité. La proportion d'1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches sera respectée. Elle symbolise la proportion de femmes hélas touchées par le cancer du sein.

Les communes participantes affichent ainsi un signal fort de soutien aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. Elles souhaitent leur transmettre courage et confiance. Elles leur montrent qu'ils ne sont pas seuls dans cette lutte quotidienne.

Les habitants seront interpellés par cette floraison originale illustrée d'un panneau explicatif. Leurs pensées iront vers toutes ces héroïnes et leurs proches qui combattent le cancer du sein au quotidien. Cette participation massive des communes permet également de lever peu à peu les tabous encore présents autour de cette maladie. Ces compositions éveilleront les consciences. Que le bouquet uniforme ainsi offert par 402 communes suisses nous aide à construire le monde capable de résister à ce terrible fléau.



Travailleurs sociaux

Nihed Tilouche, TSHM

Le BUPP est une équipe de Travail Social Hors Murs (TSHM) qui dépend de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle (FASe). Nous intervenons à Avully auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans. Notre rôle consiste à accompagner les jeunes à réaliser des projets collectifs et à les aider lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

Actuellement nos actions en cours sont:

Le local en gestion accompagnée

Plusieurs jeunes bénéficient d'un local pour s'y retrouver. C'est un lieu mis à disposition gratuitement par la commune.

En échange, les jeunes s'engagent dans diverses manifestations locales. Ils tiennent des stands et/ou aident à ranger. Le BUPP accompagne les jeunes et rencontre régulièrement les représentants de la commune pour effectuer des points de situation.

Les Tournées

Tous les vendredis soir, de 18h à 22h, les éducateurs du BUPP sont présents dans le quartier de Gennecy. Ils profitent de ce moment pour échanger avec les jeunes, repérer et analyser les différentes problématiques qu'ils peuvent rencontrer (rupture scolaire, problèmes familiaux, insertion...). Cette présence régulière permet de créer un lien qui débouche sur un suivi individuel et/ou une action de groupe.



Le dojo

Tous les lundis soir, de 18h à 22h, les éducateurs ouvrent la salle pour permettre aux jeunes âgés de 15 à 20 ans de pratiquer une activité sportive. C'est une animation très ludique qui mélange CrossFit et sensibilisation au sport de combat.

Ce moment d'échanges permet de se canaliser et d'aborder le respect de soi et des autres. Ce cours est encadré par un éducateur et un moniteur sportif. Cette animation est gratuite, tous les jeunes intéressés peuvent participer.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le TSHM en charge de ces actions: Nihed Tilouche, 079 820 65 84.



"Les Puces de Gennecey"

Les animateurs et membres du comité du JRCRA

La première édition des Puces de Gennecey a eu lieu le dernier samedi du mois de septembre au cœur du village, aux alentours de la place de jeux.

Grâce au soutien et à la présence engagée des associations (ASPADA; ALA et Paysannes et femmes rurales d'Avully), les habitants du village ont eu l'occasion de se rassembler dans une ambiance chaleureuse et conviviale le temps d'une journée ensoleillée!

C'est autour de bons petits plats, de produits locaux et d'animations pour les enfants, que les exposants ont pu mettre en vente leurs affaires en toute simplicité au pied de leurs habitations.

Les impressions recueillies sont très positives tant du côté des associations que des exposants, malgré des ventes peu fructueuses pour certains.

Le succès de cette première édition nous rassure et nous pousse à réitérer l'expérience l'année prochaine avec quelques améliorations au niveau de la publicité auprès des communes avoisinantes. Nous souhaitons également élargir cette offre à l'artisanat local afin de faire découvrir vos talents ainsi que les produits de notre région!

Nos très sincères remerciements à la commune d'Avully pour son aide au bon déroulement de cette journée ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à ce que cet événement soit le premier d'une belle aventure.

Vous êtes intéressé de faire partie de notre comité? Vous avez envie de vous investir un peu plus pour le plaisir de vos enfants? Vous avez une idée? Une proposition? Contactez-nous! Notre association a besoin de vos compétences et de votre soutien!

Alors n'hésitez plus et rejoignez nous!

À très bientôt!



Avully Natation

Sandra Ecuyer

Championnats du monde masters Gwangju 2019

L'équipe de natation artistique Masters d'Avully Natation a participé, cet été, aux Mondiaux Masters à Gwangju en Corée du Sud.

Notre club est fier de vous rapporter que la télévision Coréenne a choisi l'équipe d'Avully Natation pour des interviews afin de représenter la natation artistique lors de ces championnats mondiaux.

Nos nageuses ont brillé par leur présence et leur attitude, nous les remercions d'avoir honoré notre commune à travers le monde.

Équipe composée de : Buri Ursula, Claude Claire, Delavy Mélanie, Giguet Jessica, Magnenat Bénédicte, Nussberger Karin, Piroia-Vuissoz Martine, Schorer Aurélie, Vilbert Magali, Waldmann Zoé.

Résultats:

- En Team catégorie 35–49 ans: médaille d'argent
- En Free combination catégorie 40 ans–64 ans: médaille de bronze
- En Duo catégorie plus de 50 ans: médaille d'argent
- En Duo catégorie 25–29 ans: 4^{ème} place



Société d'Épargne "La Relève"

Martine Leutwyler

Cette société d'épargne a été créée en 1941 par les anciens de la commune d'Avully, cette année nous fêtons son 78^{ème} anniversaire! Elle avait pour but une épargne mensuelle et les membres récupéraient en fin d'année la totalité de leurs économies pour divers petits achats. À cette époque les épargnants cotisaient environ Frs 5.- par mois!

Aujourd'hui cette société perdure, mais nous n'avons malheureusement plus beaucoup d'anciens membres et sommes à la recherche de nouveaux cotisants.

Toute personne désireuse de nous rejoindre sera la bienvenue.

Un versement mensuel d'un minimum de Frs 30.- est demandé. Les frais de gestion s'élèvent à Frs 5.- par année.

Le dernier vendredi du mois de novembre a lieu notre assemblée générale durant laquelle les épargnes sont restituées.

Toutefois à "La Relève" nous restituons toujours la totalité de l'épargne, voire quelques francs de plus obtenus par diverses loteries que nous avons organisées avec l'aide de généreux sponsors.

Cette assemblée est suivie d'un repas convivial dans divers restaurants de la Champagne.

En résumé:

Vous versez si possible régulièrement un montant mensuel du mois de novembre au mois d'octobre sur le compte postal de la société d'épargne. Mi-octobre, vous recevez la convocation, l'ordre du jour et les infos nécessaires, restaurant, menu, etc.

Et, le dernier vendredi du mois de novembre après la brève assemblée vous récupérez vos deniers avec une feuille comptable.

Nous serions ravis que vous nous rejoigniez!

Pour les inscriptions ou autres informations:
Martine Leutwyler, Présidente
022 756 24 54, martine.leutwyler@bluewin.ch
Magali Besse Giorgi, Trésorière
022 774 09 57, magali_besse@hotmail.com

GenA Association

Le comité

Salut les Avuliottes,

Parce que l'ancien comité de l'association GenA a fait un travail exceptionnel durant plusieurs années, nous avons décidé de reprendre le flambeau.

Notre nouveau comité est désormais plus jeune, plus beau, plus roux. Il est composé de Théo et Philomène Fonjallaz, Thibaut et Loan Maire, Sébastien Brunner, Nicolas Jolissaint et Christian Moret.

Même si nous regrettons de ne pas avoir pu vous proposer le Gena Festival, nous prévoyons de beaux événements pour vous faire plaisir à tous.

Nous avons déjà pu accueillir "Amaury Faivre Duo" et organiser un tournoi de Jass qui nous a permis de comprendre que le talent n'est pas une question d'âge (bravo à Julien et Laurent Zosso).

Restez à l'affût de nos prochains événements, qui nous permettront de nous retrouver, boire, chanter et danser (dans l'ordre ou dans le désordre, à votre convenance).

Nous nous réjouissons de vous retrouver autour d'un verre!



Fermeture de fin d'année

L'administration communale sera fermée du lundi 23 décembre 2019 au mercredi 1^{er} janvier 2020.

Réouverture le jeudi 2 janvier à 15h00.

Évacuation des sapins de Noël

Pour l'évacuation des sapins, merci d'utiliser les bennes pour les déchets de jardins prévues à cet effet, lesquelles sont installées dans le parking de l'école, angle chemin des Meurons – chemin des Trois-Noyers et Banc-de-Pierre – route d'Epeisses.

Info neige

L'hiver est proche !

Pour votre confort, et afin de permettre à nos engins de déneigement de travailler dans des conditions optimales, nous vous rappelons qu'il est important de ne pas stationner vos véhicules hors des cases prévues à cet effet en laissant ainsi la chaussée et les trottoirs libres de tout encombrement.

Vin chaud 2019

La population est cordialement invitée pour la nouvelle année le:

mercredi 8 janvier 2020 dès 18h00

sur la place de Gennechy pour y partager un verre de vin ou de thé chaud, couronnes des rois et saucissons.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion. En attendant, les autorités et l'administration communale vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.



Éditeur

Mairie d'Avully

Réalisation

Joëlle Stadelmann, responsable
Candy Factory / Genève
Imprimé sur papier recyclé,
certifié FSC: Satimat Green

Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40
CH-1237 Avully
T 022 756 92 50
F 022 756 92 59
info@avully.ch
www.avully.ch

Administration horaires

Lundi: 7h30-12h
Mercredi: 9h-12h et 14h-16h
Jeudi: 15h-18h30



facebook.com/communeavully



instagram.com/communeavully